

**Assemblée générale**

Soixante-septième session

Documents officiels

Distr. générale  
23 janvier 2013  
Français  
Original : anglais

---

**Deuxième Commission****Compte rendu analytique de la 21<sup>e</sup> séance**

Tenue au Siège, à New York, le lundi 5 novembre 2012, à 15 heures

*Président* : M. Islam ..... (Bangladesh)**Sommaire**

Point 24 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement (*suite*)

- a) Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)
- b) Coopération pour le développement industriel

*Poursuite et fin du débat général*

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

12-57316X (F)

**Merçi de recycler** 

*En l'absence de M. Talbot (Guyana), M. Islam (Bangladesh), Vice-président, préside la séance.*

*La séance est ouverte à 15 h 10.*

**Point 24 de l'ordre du jour : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement (A/67/228) (suite)**

**a) Activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) (A/67/180) (suite)**

**b) Coopération pour le développement industriel (A/67/223) (suite)**

1. **M. Landveld** (Suriname), parlant au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), dit que les répercussions de la crise économique qui se prolonge risquent d'empêcher la région de réaliser à temps les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'agriculture est la principale source de moyens d'existence des pauvres; la productivité agricole et le développement rural sont donc d'importance essentielle dans l'optique de la réduction de la pauvreté et du développement durable. Avec le soutien de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Conseil du commerce et du développement économique de la CARICOM a approuvé la politique régionale caraïbe de la sécurité alimentaire et de la nutrition (2011-2025) et élabore actuellement un système d'alerte rapide aux problèmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'ensemble de la région des Caraïbes. La place nouvelle accordée à l'agriculture est d'importance critique si l'on veut remédier à l'envolée des prix alimentaires et assurer que la région consomme bien ce qu'elle produit. La sécurité alimentaire est également liée à une inversion de l'incidence élevée, dans la région, des maladies chroniques non transmissibles.

2. La meilleure arme des pauvres contre la pauvreté n'est autre que leur force de travail, ce qui suppose un emploi productif à plein temps pour tous. Malgré certains progrès, dans la région des Caraïbes de graves problèmes résultant des actuelles crises mondiales, notamment une compétition de plus en plus vive autour des rares emplois, une augmentation du nombre total de travailleurs pauvres, l'impact disproportionné de la crise sur les jeunes et l'envolée des prix alimentaires. La pauvreté tend à s'aggraver quand les prix des denrées alimentaires montent car les pauvres consacrent une proportion plus grande de leur revenu

que les riches à s'alimenter. En outre, l'actuelle situation compromet les investissements consacrés à la santé publique, l'éducation et la création de capacités, autant d'éléments d'importance cruciale pour aider les habitants des Caraïbes à trouver un travail décent et échapper à la pauvreté, mais aussi pour encourager l'inclusion sociale et une plus grande équité.

3. À l'exception d'Haïti, tous les États de la région sont classés parmi les pays à revenu intermédiaire sur la base de critères tels que le revenu par habitant. Mais les dégâts récemment causés dans la région par l'ouragan Sandy montrent que ces critères doivent être adaptés pour tenir compte de la vulnérabilité de la région aux catastrophes naturelles.

4. Enfin, l'élimination de la pauvreté doit être une priorité absolue du programme des Nations Unies relatif au développement dans le cadre général des OMD. Les pays donateurs, les organisations multilatérales et les autres partenaires du développement doivent augmenter leur aide aux pays en développement afin d'appliquer le Pacte mondial pour l'emploi, défini par le Conseil des chefs de Secrétariat en 2009 et l'Initiative pour un socle de protection sociale. De même, les autres organismes de développement des Nations Unies, avec les États Membres et d'autres acteurs, devraient donner la priorité au Plan d'action à l'échelle du système pour la deuxième Décennie.

5. **M. Khan** (Indonésie), parlant au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dit que pour atteindre les OMD en 2015 au plus tard l'ASEAN suit une feuille de route comprenant cinq éléments, qui portent sur le plaidoyer et les liens entre industries, le développement des connaissances, les ressources, les connaissances spécialisées, la coopération régionale et les biens collectifs régionaux. L'organisation a déjà adopté un Plan d'action pour le développement rural et l'élimination de la pauvreté (2011-2015) qui est axé sur le développement rural durable et la croissance économique, la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire face au changement climatique, la protection sociale et les filets de sécurité, l'équipement et les ressources humaines dans les zones rurales, le renforcement de la collectivité aux fins du développement rural et l'élimination de la pauvreté, et enfin le suivi et l'évaluation de la réduction de la pauvreté dans la région.

6. Pour réduire l'instabilité des prix des denrées alimentaires et améliorer la productivité vivrière il faut mieux coordonner, entre institutions, la gestion des risques par un investissement plus important et plus responsable et par l'intensification de l'innovation agricole, une meilleure gestion des connaissances, le transfert de technologie et la valorisation des ressources humaines, l'accent étant mis sur les petits exploitants. Il souligne aussi qu'il faut renforcer le réseau des systèmes de sécurité sociale de la région en partageant les pratiques optimales et les résultats de la recherche et l'information concernant les mesures de sécurité sociale qui sont viables pour les groupes vulnérables.

7. Il préconise une meilleure coordination entre tous les acteurs, notamment les secteurs public et privé ainsi que les organismes des Nations Unies afin de réaliser les OMD. À ce sujet, il rappelle le rapport du Secrétaire général sur les activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) (A/66/221) et souligne qu'il faut poursuivre les efforts régionaux et internationaux afin de créer des emplois en nombre suffisant et un travail décent pour tous, ce qui devrait être le point central des politiques que suivent les États pour réaliser une croissance soutenue, solidaire et équitable.

8. Pour aider les pays en développement à atteindre les OMD en 2015 au plus tard, il faut investir des ressources adéquates. Les pays développés doivent donc honorer leurs engagements en matière d'APD afin de réaliser l'élimination de la pauvreté.

9. **M. Elmajerbi** (Libye) dit que l'élimination de la pauvreté passe nécessairement par un développement viable à terme. Mais les gains inégaux enregistrés dans la croissance économique et le développement agricole font que beaucoup de pays en développement risquent d'avoir du mal à atteindre les OMD. L'exclusion technologique des pays du Sud doit être examinée d'urgence et il faut créer des partenariats pour les aider, en particulier les pays les moins avancés. La communauté internationale doit faire preuve de la volonté politique nécessaire, et faire converger l'action des Nations Unies et des secteurs privé et public.

10. Le régime socialiste de la Libye a gravement déprimé le niveau de vie des habitants du pays, dont la plupart dépendaient du traitement versé par l'État pour leur existence quotidienne. Après le succès de la

révolution de février 2012, le Conseil national de transition a publié un décret portant relèvement des traitements afin d'améliorer les conditions de vie et d'éliminer la pauvreté et l'indigence. Ce décret prévoit également des programmes visant la stabilité politique en privilégiant l'investissement tant public que privé.

11. **M. Deepka Dhital** (Népal) dit que malgré la crise mondiale, on continue à constater un recul de l'extrême pauvreté dans la plupart des pays en développement. Cependant, les gains sont extrêmement fragiles et sont à la merci d'un retrait de l'aide accordée, qui doit se poursuivre et augmenter. Les poches de pauvreté qui subsistent sont difficiles à éliminer car on les trouve partout dans le monde, surtout dans les zones rurales reculées. La pérennité des efforts de réduction de la pauvreté est donc une priorité tant pour l'examen des objectifs du Millénaire pour le développement que pour la définition des priorités de développement pour la période postérieure à 2015.

12. Si le Népal est bien parvenu à réduire la proportion de cette population vivant dans l'extrême pauvreté – de 42 % en 1995-1996 à 25,2 % en 2008-2009 –, il compte encore 7 millions de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté, et plusieurs millions d'autres près de celui-ci. Le Népal, pays montagneux, sans littoral, parmi les moins avancés et sortant d'un conflit, se heurte à de nombreuses difficultés qui ralentissent l'effort qu'il fait pour éliminer la pauvreté, notamment le manque ou la perte de contrôle sur des ressources telles que la terre, le capital, les compétences, les connaissances et les liens sociaux. Il a dû également surmonter les effets de la crise économique mondiale tels qu'une capacité de productivité limitée, une vulnérabilité accrue aux chocs d'origine intérieure ou extérieure, des facteurs limitant l'offre, et le faible niveau des investissements et de la création d'emplois. Il est donc essentiel que le Népal renforce sa capacité productive et sa résistance à de multiples chocs, parmi lesquels figure l'impact disproportionné du changement climatique.

13. Le Népal s'est engagé à lutter contre la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion sociale et il a lancé plusieurs initiatives en direction des couches les plus vulnérables de la société que sont les femmes, les enfants, les personnes âgées, les « dalits » et les habitants des zones reculées. Mais les partenaires du développement et les organisations non gouvernementales doivent augmenter leur aide pour compléter les efforts que fait l'État. C'est le manque d'emplois qui a déclenché une

augmentation des migrations, et les transferts de salaires des travailleurs migrants sont désormais devenus une contribution importante à l'économie et un moyen d'atténuer la pauvreté. Mais il faut un effort concerté pour protéger les droits fondamentaux des travailleurs migrants dans les pays d'accueil.

14. **M. Momen** (Bangladesh) dit que les progrès obtenus dans la réduction de la pauvreté ont été décevants et inégaux. Les efforts nationaux ne peuvent être soutenus sans une aide extérieure égale. Mais avec la baisse de l'APD et l'impasse dans les négociations sur un nouveau régime commercial international, l'allégement de la dette n'a pas permis de dégager des ressources suffisantes pour contrecarrer les effets des crises mondiales actuelles, qui ont encore assombri le climat d'incertitude et aggravé l'impuissance des habitants les plus pauvres de la planète. L'impact a été le plus violent sur les pays les plus vulnérables, en particulier les pays les moins avancés et les pays d'Afrique subsaharienne, ainsi que sur les groupes les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, ce qui diminue les perspectives d'une réalisation des OMD dans les délais prévus. Plus d'un milliard de personnes vivent actuellement dans l'extrême pauvreté et souffrent de la faim dans le monde. L'envolée des prix alimentaires et la rapidité du changement climatique risquent de précipiter des millions de personnes dans l'extrême pauvreté; le changement climatique risque d'ajouter 50 millions de personnes à celles qui sont exposées au risque de sous-alimentation d'ici à 2020.

15. Le Bangladesh est favorable à la recommandation du Secrétaire général tendant à créer un plan d'action complet relatif à la deuxième Décennie pour l'élimination de la pauvreté et il demande instamment qu'une priorité absolue soit accordée à la création de capacités pour permettre aux pays les moins avancés de parachever leur émancipation économique au moyen d'un filet de sécurité élargi. Le Programme d'action d'Istanbul aiderait ces pays à se doter de l'infrastructure indispensable pour atteindre cet objectif.

16. La communauté internationale doit non seulement inverser la baisse de l'aide au développement mais également faire plus pour résoudre la crise du chômage et de l'emploi tout en créant des capacités productives et en accélérant le développement agricole. Les initiatives d'expansion du commerce, notamment par l'élimination des obstacles tarifaires et des subventions

sur les produits agricoles, ainsi que l'amélioration de l'accès aux marchés pour les produits agricoles et les biens et services produits par les pays les moins avancés, contribueraient à l'élimination de la pauvreté et à la croissance économique. Les pays développés doivent remplir leurs engagements en offrant un accès en franchise de droits et sans contingent à 100 % à tous les produits des pays les moins avancés, comme il est prévu dans les « premières séries de mesures » de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le Bangladesh est également favorable au Pacte mondial pour l'emploi et engage les organismes des Nations Unies à fournir un financement de base pour aider les gouvernements à réaliser des projets d'emploi pour les jeunes et les femmes.

17. **M<sup>me</sup> Assaf** (Brésil) dit que, comme les autres pays réunis à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), le Brésil est convaincu de l'urgence de l'action visant à libérer l'humanité de la faim et de la pauvreté. Mais le Brésil partage aussi la préoccupation du Secrétaire général devant le fait que les résultats positifs réalisés jusqu'à présent peuvent fort bien cacher d'énormes problèmes. Les progrès accomplis à ce jour n'ont pas réduit le nombre absolu de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans beaucoup de pays en développement; en outre, la majorité des pauvres, dans le monde, se trouvent encore dans les pays à revenu intermédiaire, même ceux qui jouissent d'une relative prospérité. Les organismes des Nations Unies ne doivent donc pas oublier que les pays se trouvant dans cette catégorie ont encore besoin d'une aide pour l'élimination de la pauvreté.

18. Il faut privilégier les mesures de protection sociale et la promotion de la création d'emplois et d'un travail décent. En Amérique latine et dans les Caraïbes, des initiatives qui ne relèvent pas directement de l'économie ont considérablement aidé à réduire la pauvreté en dépit de la crise économique. Ainsi le Brésil a adopté des politiques de protection sociale conçues pour améliorer l'insertion sociale des couches les plus pauvres de la population, mais les initiatives sociales doivent aller de pair avec des mesures macroéconomiques favorables à la création d'emplois et au travail décent.

19. Le choix de politiques budgétaires orthodoxes, en réponse à la récession, a en fait aggravé les effets de la crise dans les pays développés et exacerbé la situation dans les pays émergents. Or il existe des moyens

différents, plus efficaces, de promouvoir la création d'emplois et un travail décent. Le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail (OIT) permet aux pays de formuler des politiques adaptées à leurs besoins et priorités propres.

20. Rappelant le paragraphe 23 b) du document issu de la conférence sur les OMD, elle dit que le développement industriel est un moyen essentiel de multiplier la création d'emplois et de rompre le cycle de la pauvreté, en particulier chez les jeunes chômeurs, et qu'il doit donc être conçu comme un instrument d'accélération des progrès dans la réalisation des OMD. Le développement industriel peut en effet jouer un rôle décisif dans le domaine social comme dans le domaine économique et il ne s'applique pas seulement à l'industrie manufacturière mais comprend également l'agro-industrie, le secteur énergétique et les mines. Il est regrettable que l'on mentionne si rarement le développement industriel national dans les récents débats aux Nations Unies. Cela s'explique peut-être par la crainte d'avoir à reconnaître le rôle du développement industriel dans la montée possible du protectionnisme, mais les États Membres devraient formuler de nouvelles politiques industrielles pour donner suite aux recommandations de la Déclaration ministérielle de 2012 adoptée lors du débat de haut niveau du Conseil économique et social. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) doit être soutenue davantage par les différents acteurs soucieux de développement industriel, car celui-ci est le moyen le plus efficace de créer des emplois et du travail décent pour tous dans l'optique de l'élimination durable de l'extrême pauvreté dans le monde.

21. **M<sup>me</sup> Leshkova** (Biélorus) dit que son pays s'efforce de poursuivre le développement industriel et le passage à une économie verte, qui sont très importants pour assurer la stabilité économique et sociale et préserver la planète pour les futures générations. Son pays salue l'action de l'ONUDI et de son Directeur général, qui s'efforce de promouvoir l'exploitation des sources d'énergie renouvelables, et elle est pleinement d'accord avec l'idée que l'énergie durable doit figurer en bonne place parmi les efforts déployés pour renforcer l'économie mondiale, en visant en particulier les groupes vulnérables que sont les femmes et les jeunes. Les pays en développement et les pays à revenu intermédiaire qui, dans une large mesure sont dépendants de leurs secteurs industriels,

doivent avoir un libre accès aux sources nouvelles d'écotechnologie.

22. Le Biélorus se réjouit en particulier de la création de l'initiative conjointe de l'ONUDI et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en faveur d'une économie verte annoncée en juin 2012, qui pourrait apporter une forte impulsion au développement des industries vertes. L'établissement en 2009, avec l'aide de l'ONUDI, du Centre régional pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, pourrait servir de modèle pour de tels projets orientés vers l'avenir. Il est également impératif de créer un programme d'action des Nations Unies pour l'énergie dans l'optique du développement durable qui tienne compte des intérêts des États Membres.

23. **M. Waheedi** (Afghanistan) dit que les gains obtenus dans la réduction de la pauvreté sont impressionnants mais très inégaux, les succès étant surtout concentrés en Asie de l'Est. Son pays figure parmi ceux où la réduction de la pauvreté n'a pas été aussi rapide. L'instabilité récente des prix alimentaires fait obstacle à une croissance économique soutenue; pour un cinquième de la population, cela se traduit par une insécurité alimentaire pendant toute l'année, pour un autre cinquième, par des pénuries saisonnières, et l'absence d'accès à l'eau potable touche 58 % des citoyens afghans. L'espérance de vie moyenne d'un enfant afghan qui naît ce jour n'atteint pas 50 ans.

24. Cette situation lamentable est encore aggravée par d'autres facteurs, comme l'absence de littoral et des décennies de conflit qui ont entraîné la destruction des moyens de transport et des systèmes d'irrigation. Cela a renforcé les conséquences des graves sécheresses de 2008 et de 2011 dans le secteur agricole, qui emploie 80 % de la population active. Le pays est très vulnérable aux inondations comme aux sécheresses et cela est aggravé encore par le changement climatique et par le fait que le Gouvernement afghan n'a qu'une possibilité limitée de fournir des secours d'urgence, ce qui rend les Afghans encore plus vulnérables aux effets des perturbations récentes telles que la crise alimentaire, énergétique et financière ou l'envolée des prix des denrées de l'an dernier.

25. Face à de pareilles difficultés, et du fait du faible niveau d'instruction et de la rareté des emplois, les

Afghans pauvres sont souvent amenés à participer à des organisations criminelles ou à des milices, ce qui crée une situation autoentretenu d'insécurité et un cercle vicieux de la pauvreté. Or, des efforts de développement pourraient instaurer au contraire un cercle vertueux, de grands travaux d'équipement comme la construction d'un réseau routier de meilleure qualité permettant de réaliser d'autres projets de développement et de permettre aux Afghans de vendre leur production à l'étranger. Une action similaire dans l'agriculture améliorerait l'emploi tout en assurant une utilisation écologiquement rationnelle de la terre de façon à préserver les ressources naturelles pour l'avenir.

26. L'Afghanistan s'est engagé sur une stratégie de développement reposant sur un secteur privé bien organisé qui entraîne l'économie de façon à améliorer la gouvernance, accélérer le développement économique et social, assurer le respect de la légalité et la défense des droits de l'homme. Après le retrait des forces internationales, il est essentiel que la communauté internationale continue son aide, comme on l'a affirmé, de façon encourageante, à la Conférence de Tokyo tenue en juillet. Il souligne également l'importance d'un respect des principes de l'appropriation nationale, les priorités de développement devant être choisies par le pays lui-même, comme le veut le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui s'est tenu à Busan (République de Corée).

27. **M<sup>me</sup> Bielkina** (Ukraine) dit qu'on se trouve actuellement face à des problèmes qui n'étaient pas pris en compte dans les OMD originels, comme le développement d'une capacité productive nationale et l'efficacité énergétique, l'accès à des quantités adéquates d'aliments ou le développement rural. Tous les pays doivent donc coopérer aux décisions et aux actions relatives au développement, les États à revenu intermédiaire devant assumer un rôle grandissant.

28. Pour l'Ukraine, l'élimination de la pauvreté est une priorité absolue et cela se reflète dans plusieurs déclarations, dans plusieurs lois et dans diverses mesures visant à relever les niveaux de vie, améliorer les possibilités d'emploi, les salaires, les pensions, la sécurité sociale et les soins de santé, accorder une aide sociale aux jeunes et aux familles, protéger les droits des enfants et améliorer le climat des investissements. Les chiffres actuels sont encourageants. La population vivant en-dessous du seuil national de pauvreté a

diminué, mais un quart des familles laborieuses ayant des enfants sont toujours classées comme pauvres. Le taux de croissance industrielle de l'Ukraine est l'un des plus élevés parmi les États de la Communauté d'États indépendants. Avec un soutien accru de l'État au secteur agricole, cela a permis une augmentation de 18,1 % de la production agricole entre 2010 et 2011.

29. La coopération technique entre l'Ukraine et l'ONUDI a continué à se développer conformément aux priorités définies par le Gouvernement ukrainien. Le pays se réjouit de la contribution de l'ONUDI à la croissance économique en Europe de l'Est comme dans le monde, et du rôle unique que joue cet organisme dans la coopération pour le développement industriel; l'Ukraine se rallie à l'initiative en faveur d'une industrie verte lancée par cet organisme, et on prépare actuellement pour l'Ukraine une étude de faisabilité sur la rédaction d'une feuille de route pour une économie verte ménageant les ressources naturelles d'ici à 2020.

30. **M. Monthienvichienchai** (Thaïlande) dit que son pays est très attaché à l'élimination de la pauvreté. Au-delà de 2015, il faudra attaquer conjointement le problème de la pauvreté et les questions environnementales et sociales, en donnant la priorité à un meilleur accès à une éducation de qualité et à des soins de santé universels. Dans l'intervalle, la communauté internationale doit prendre des mesures à court, moyen et long termes pour amortir l'impact sur les pauvres de la crise économique mondiale. Dans cette optique, la Thaïlande a affecté environ 90 % de son budget d'APD à l'aide à ses voisins dans le cadre de mesures en faveur de l'éducation et de la santé publique.

31. Reprenant le rapport du Secrétaire général, il déclare que l'industrie manufacturière est un puissant moteur de croissance économique et que l'ONUDI a un rôle vital à jouer dans la mise en commun de pratiques optimales et dans le transfert de technologie, en particulier au sujet des énergies propres. D'autres organismes des Nations Unies devraient augmenter leur aide aux pays en développement dans les domaines de la création de capacités et d'une prise de conscience des problèmes environnementaux; ils doivent offrir des conseils sur le choix des politiques de façon à valoriser la synergie potentielle des efforts que font les pays pour accroître l'utilisation des sources renouvelables d'énergie.

32. **M. Bame** (Éthiopie) dit que le ralentissement économique mondial et la grave instabilité des prix alimentaires compliquent la réduction de la pauvreté, surtout en Afrique. Alors que dans certaines régions la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a bien été réduite de moitié, l'effet du changement climatique, la faiblesse des investissements dans les secteurs productifs, de redoutables goulets d'étranglement dans l'équipement et l'absence de perspectives commerciales équitables compromettent les gains de développement acquis par l'Afrique durant la dernière décennie. Si l'on considère les chiffres, la pauvreté continue à augmenter en Afrique subsaharienne. Trois ans avant la date butoir pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, il est essentiel d'intensifier les efforts internationaux dans l'esprit des documents issus des grandes conférences des Nations Unies et des sommets tenus sur les questions économiques et sociales. Le système de développement des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods doivent jouer un rôle central dans la planification et l'exécution des activités relatives à la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017).

33. L'Éthiopie s'est dotée d'un plan quinquennal de développement visant une transformation rapide de l'économie dans l'optique d'un reclassement du pays, qui devrait en 2020 accéder à la catégorie des pays à revenu intermédiaire. L'Éthiopie est résolue à venir à bout de la pauvreté et elle cherche ainsi à accélérer la croissance économique en la rendant plus équitable, en développant une agriculture durable, en créant des conditions favorables à l'activité industrielle, en améliorant l'équipement et le développement social, la création de capacités et les conditions d'une bonne gouvernance, et en permettant aux jeunes et aux femmes de se prendre en charge.

34. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont encourageants et on observe une baisse appréciable de la pauvreté en Éthiopie. Malgré les difficultés qui subsistent, l'Éthiopie devrait réaliser la plupart des OMD et elle est reconnaissante à ses partenaires, des pays développés ou en développement, pour leur coopération.

35. **M. Llorenty Solíz** (État plurinational de Bolivie) dit que les conséquences de la crise économique et financière mondiale continuent à retentir sur l'emploi et le travail décent, en particulier concernant les jeunes, les femmes et les peuples

autochtones. Les politiques économiques imposées par les institutions de Bretton Woods touchent les pays en développement, accroissent le chômage et la faim et sapent la souveraineté de certains États sur leurs propres ressources. L'Organisation internationale du Travail a récemment estimé à 207 millions le nombre de chômeurs dans le monde, un chiffre alarmant qui souligne combien la communauté internationale doit soutenir les politiques adoptées par les pays en développement et que les pays développés doivent remplir leur engagement de consacrer 0,7 % de leur PIB à l'APD.

36. Le plan d'action prévu pour la deuxième Décennie permettra aux États Membres et aux organismes des Nations Unies de faire de l'emploi et du travail décent une priorité mondiale afin d'éliminer la pauvreté. Il est essentiel aussi que la Commission examine les causes profondes de la pauvreté et non pas seulement ses conséquences. Les politiques des institutions de Bretton Woods violent les droits sociaux, économiques et culturels. Dans ce contexte, la communauté internationale doit soutenir résolument les politiques appliquées par les pays en développement.

37. Malgré la convergence de ces nombreuses crises, l'Amérique latine a pu maintenir un taux de croissance économique plus rapide que les pays développés, ce qui lui a permis de réduire la pauvreté et la faim. En Bolivie, selon le rapport sur l'état de la sécurité alimentaire dans le monde (2012) établi par la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Groupe des pays les moins avancés, un million de personnes ont cessé d'être malnutries entre 2009 et 2012. Cette amélioration peut être attribuée aux politiques de l'État bolivien et à ses initiatives de création d'emplois, mais aussi à l'application du Plan de développement national quinquennal qui, comme l'initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim en 2025 », cherche à éliminer la faim en une génération. Le pays a relevé le salaire minimum, nationalisé les ressources naturelles stratégiques et réalisé un taux de croissance du PIB de 4,5 % avec une baisse appréciable du chômage. Ainsi, un million de Boliviens sont sortis de la pauvreté pour entrer dans la classe moyenne.

38. Enfin, avec l'échec du capitalisme financier, on a vu apparaître une nouvelle formule : le capitalisme vert, qui applique l'idée d'une économie verte et de services environnementaux comme moyen de monétiser le rôle de la nature. En pratique, cela

entraînera de nouvelles bulles financières qui auront des conséquences catastrophiques sur les pays en développement.

39. **M<sup>me</sup> Annu Tandon** (Inde) dit que malgré la crise mondiale de 2008 et ses retombées, l'Inde a assez bien réussi à maintenir sa croissance économique, et 188 millions d'Indiens devraient sortir de la pauvreté d'ici à 2015. Pourtant, son pays reste celui qui, au monde, compte le plus grand nombre de pauvres – plus de 300 millions. La croissance à elle seule ne suffit pas, elle doit assurer un partage entre tous des chances et des ressources. Comme la pauvreté est un phénomène multidimensionnel, les mesures de lutte contre elle doivent aborder de multiples problèmes, par exemple la malnutrition et la faim, la mortalité infantile, la sécurité alimentaire et l'équipement rural. La croissance doit également être équitable. Les femmes figurent en bonne place dans les politiques et programmes de développement de l'Inde, et 50 % des sièges des assemblées élues locales sont réservés aux femmes.

40. Comme, dans les zones rurales, l'agriculture demeure le principal moyen d'existence, il faut augmenter les investissements consacrés à l'irrigation, au réseau routier, à la chaîne du froid et aux ressources énergétiques. En même temps, la formation professionnelle est la condition de la création d'emplois, en particulier dans les pays en développement. L'Inde applique des mesures originales dans ce domaine, qui pourraient servir de modèles pour l'avenir.

41. Dans leur majorité, les pays développés n'ont pas atteint l'objectif de consacrer 0,7 % de leur PIB à l'APD, et celle-ci a, dans le monde, diminué en 2011, de près de 3 %, pour ne pas dépasser 133,5 milliards de dollars, première baisse depuis 1997, la baisse de l'APD accordée aux pays les moins avancés étant de 9 %. Dans ce cadre il est essentiel, pour garantir la participation équitable des pays en développement, de faire avancer le cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha, les négociations sur la maîtrise du climat et la réforme exhaustive des institutions de Bretton Woods.

42. L'Inde reste très désireuse de partager son expérience en matière de développement par le canal de la coopération Sud-Sud, mais cette coopération ne saurait remplacer la coopération Nord-Sud et ne saurait

se développer que dans son propre espace et conformément à ses propres principes.

43. **M. Tawlah** (Arabie saoudite) dit que le développement et l'élimination de la pauvreté sont une responsabilité morale qui appelle un effort collectif pour étudier les causes et les conséquences des crises. L'Arabie saoudite a beaucoup progressé dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et elle a, avant 2015, éliminé la pauvreté. Elle a contribué aux efforts de développement des pays en développement et des pays les moins avancés par des programmes nationaux, internationaux et régionaux et en participant aux initiatives du Fonds monétaire international, en particulier pour l'allégement de la dette. Elle a fait une contribution de 500 millions de dollars au Programme alimentaire mondial et participé au fonds international de développement de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, avec un accord prévoyant une contribution de 100 millions de dollars au projet de la Banque mondiale de promotion des échanges et d'atténuation de la pauvreté sous toutes ses formes.

44. L'Arabie saoudite attache une grande importance à l'élimination de la pauvreté et continuera à appliquer le document issu de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20).

45. **M<sup>me</sup> Li** (Singapour) dit qu'alors qu'il reste encore beaucoup à faire, son pays a notablement progressé dans l'amélioration de l'infrastructure économique et sociale grâce à l'aide, la coopération et les connaissances spécialisées du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres organismes des Nations Unies.

46. Pour réduire la pauvreté, la croissance économique doit être rapide. À cette fin, la politique visant une croissance soutenue, inclusive et équitable doit créer des emplois productifs, la création d'emplois étant le moyen le plus sûr de relever les salaires et d'aider les groupes à faible revenu. Les stratégies en matière économique et fiscale de Singapour prévoient un dispositif de crédit à la création d'emplois, qui consiste à accorder aux employeurs des dégrèvements pour chaque travailleur local qu'ils continuent à employer. Le gouvernement a décidé d'intervenir activement dans le sens de la cohésion sociale et du bien-être collectif, car le libre jeu du marché risque de passer à côté des groupes les plus pauvres sans améliorer leurs revenus et leurs perspectives. Au lieu

d'accorder systématiquement des prestations, Singapour réfléchit aux moyens d'ouvrir les perspectives de chacun, de subventionner l'éducation et l'accès à la propriété du logement, et de soutenir l'emploi par l'organisation de travaux et non pas par de simples prestations sociales. Une fiscalité progressive, associée à un système de transferts sociaux, signifie que pour chaque dollar qu'un ménage à faible revenu paie en impôts, il reçoit plus de 4 dollars de transferts et de prestations.

47. Les pays où les impôts et les dépenses publiques représentent une part relativement faible du PIB doivent être très attentifs à l'application effective des stratégies convenues. De ce fait, le Gouvernement singapourien cible bien ses dépenses, veille à ce que les coûts administratifs restent faibles et, à l'occasion, sacrifie le souci d'exhaustivité à celui d'efficacité, tout en encourageant l'efficacité et la ponctualité. Singapour se trouve également aux prises avec les problèmes de la montée de l'inégalité et de la stagnation des revenus les plus faibles au moment où sa population vieillit rapidement, ce qui, inévitablement, mettra à mal l'infrastructure et les dépenses publiques. Singapour s'attache à soutenir les efforts internationaux pour aider les pays partenaires à réaliser les OMD.

48. **M. Haniff** (Malaisie) dit qu'il faut agir d'urgence et avec cohérence pour augmenter les capacités productives et les investissements, créer en plus grand nombre des emplois et soutenir les revenus des familles laborieuses et des personnes pauvres et vulnérables. La Malaisie a réduit le taux de pauvreté à 2,8 % environ de la population et elle espère continuer dans cette voie. Une banque de données nationales sur la pauvreté a aidé à assurer l'efficacité des mesures d'élimination de la pauvreté. Ces mesures sont notamment une réforme agraire, grâce à laquelle des terres ont été distribuées à des habitants qui ont ainsi pu sortir de la pauvreté.

49. Le Gouvernement s'est engagé dans des réformes économiques et politiques structurelles par divers programmes visant à accélérer la croissance économique de façon soutenue, équitable et profitant à tous, et de façon à permettre à la Malaisie de devenir une nation développée en 2020 au plus tard. Pour assurer la justice sociale, le Gouvernement encourage la participation de tous à l'économie en fonction des besoins de chacun, et s'est efforcé d'assurer un accès équitable aux soins de santé, à l'éducation et aux

équipements de base au profit des groupes désavantagés. La Malaisie a lancé de nombreuses initiatives pour encourager l'unité nationale et une société juste et équitable, grâce à diverses formes d'aide en espèces et en nature aux personnes à revenu faible ou moyen. Les femmes, les jeunes et les populations autochtones ont surtout bénéficié de cette aide.

50. À l'échelle régionale et mondiale, la Malaisie continuera à partager son expérience avec d'autres pays en développement dans le cadre de son programme de coopération technique. Le meilleur moyen de progresser est de mettre en commun des ressources, des données d'expérience et des spécialistes, en particulier étant donné la complexité de l'élimination de la pauvreté et la nécessité d'y faire participer tout un ensemble d'acteurs aux niveaux national et international.

51. **M<sup>me</sup> Feng Xin** (Chine) dit que si des progrès appréciables ont été réalisés vers la cible d'une réduction de moitié de la pauvreté absolue d'ici à 2015 que prévoient les OMD, plus d'un milliard de personnes, dans le monde, demeurent dans l'extrême pauvreté, surtout en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne; on compte encore un grand nombre de pauvres dans les pays à revenu intermédiaire, et les efforts de réduction de la pauvreté sont gravement compromis par la crise financière internationale. Comme il est indiqué dans le document issu de la Conférence Rio+20, l'élimination de la pauvreté est une condition indispensable du développement durable et doit donc rester au cœur du programme de développement pour l'après-2015.

52. À cette fin, il faut stimuler la création d'emplois par des politiques bien conçues, et les pays en développement doivent intégrer leur stratégie de réduction de la pauvreté et les cibles correspondantes dans leur plan national de développement économique et social. Ils doivent s'efforcer de sortir les gens de la pauvreté par un emploi productif et un travail décent, surtout chez les jeunes et les femmes, et par la redistribution et la restructuration afin de réduire l'écart entre riches et pauvres et renforcer la protection sociale.

53. La pauvreté, dans les pays en développement, doit être combattue par un renforcement de la coopération internationale, une meilleure coordination des politiques macroéconomiques, la réforme du

système financier international et l'achèvement du Cycle de Doha, de façon à créer un environnement extérieur favorable au développement. Les pays développés doivent remplir leurs engagements en matière d'APD et ouvrir leurs marchés aux pays en développement, accorder un allègement de dette et concourir aux divers efforts d'élimination de la pauvreté. Pour sa part, le système des Nations Unies doit, par des mesures telles que la formation, le perfectionnement professionnel et le partage de l'information, renforcer la coordination entre les différents organismes pour assurer une application efficace du Plan d'action de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté.

54. Depuis 1978, 200 millions de Chinois sont sortis de la pauvreté absolue, soit 75 % du nombre de personnes sorties de la pauvreté dans les pays en développement. Mais il subsiste de frappantes disparités entre le développement urbain et rural en Chine et il faut donc poursuivre durablement les efforts déployés pour réduire cette fracture. Si on applique les nouvelles normes définies par les Nations Unies, on compte encore 128 millions de Chinois qui vivent en-dessous du seuil de pauvreté, ce qui représente un dixième du nombre total de pauvres dans le monde. C'est pourquoi, la Chine reste fermement attachée à l'élimination de la pauvreté en 2020 au plus tard, conformément à son programme d'élimination de la pauvreté pour la période 2011-2020. En même temps elle continuera à s'efforcer, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, à aider d'autres pays en développement à éliminer la pauvreté.

55. Pour éliminer la pauvreté et contribuer à la croissance économique dans les pays en développement – dans le contexte actuel d'un accroissement de la population mondiale, du changement climatique et d'une inégalité grandissante – le principal moteur n'est autre que le développement industriel durable. Dans cette tentative l'ONUDI a un rôle indispensable à jouer – celui d'aider les pays en développement, par l'expertise technique qu'elle peut fournir et en encourageant la coopération Sud-Sud.

56. **M. Al-Durra** (Iraq) dit que la pauvreté n'a pas figuré en bonne place dans les efforts de développement de son pays en raison de la situation politique au cours des 40 dernières années, des diverses crises traversées et des attentats terroristes. Cependant, certains progrès ont été réalisés, notamment à la faveur d'une augmentation de la part du secteur privé dans le

PIB, dans la balance des paiements et la création d'emplois. Les séquelles du régime antérieur continuent à retentir sur la sécurité humaine, l'économie et l'emploi, et la pauvreté devient donc un problème majeur de développement. Le Gouvernement iraquien a adopté un plan quinquennal qui vise l'économie de la libre entreprise, une maîtrise de l'inflation et la stabilisation de la monnaie, de façon à améliorer de façon tangible le revenu des individus.

57. Le Gouvernement s'efforce d'atteindre les cibles et les OMD définis en matière de réduction de la pauvreté. Il cherche à augmenter la productivité, à créer des emplois et à accorder des prêts à des conditions favorables aux pauvres en stimulant l'activité agricole; il s'efforce d'accorder des prêts à des activités génératrices de revenu, il examine le salaire minimum, chaque jour, en fonction du seuil de pauvreté du pays, il aide la société civile à apporter une assistance aux pauvres, et il s'efforce d'améliorer les soins de santé préventifs et curatifs, l'accès à l'eau potable, l'éducation des pauvres et la scolarisation dans le secondaire. Il attache aussi une grande importance à la bonne gouvernance comme moyen de faciliter l'application de cette stratégie, de réduire la fraude et d'améliorer les structures économiques, sociales et politiques. Une protection sociale efficace et un effort d'équipement plus important sont également recherchés, de même que l'application de technologies appropriées et la coopération avec les organismes et institutions de recherche techniques compétents. Cependant, il est essentiel que les engagements d'aide prévus, en particulier d'APD, soient remplis, et ne soient pas compromis par la crise financière mondiale.

58. **M. Nay** (Cambodge) dit que la crise financière mondiale ne doit pas faire oublier les problèmes nouveaux et les obstacles au développement durable. Les pays les moins avancés et leurs efforts dans la réalisation des OMD sont particulièrement vulnérables à la crise – tant du fait de l'endettement que du fait que certains engagements d'APD ne sont pas remplis. Les OMD doivent rester inscrits en bonne place au programme de développement, et l'adoption du document issu de la Conférence Rio+20, le Programme d'action d'Istanbul pour la période 2011-2020 et les engagements qu'ils contiennent sont donc bienvenus.

59. Malgré ses ressources limitées, le Cambodge devrait atteindre en 2015 au plus tard l'ensemble des OMD et réduire la pauvreté de 20 % en 2012. Sa stratégie nationale pour la période 2011-2015 vise la

croissance et le développement au profit des groupes pauvres et vulnérables, et elle cherche à les sortir de la pauvreté par un développement local, la création d'emplois, l'amélioration des moyens d'existence, ainsi que l'accès aux soins de santé et à une bonne nutrition.

60. Le Cambodge est très attaché à la lutte contre les maladies, dont traite l'OMD 6. Le taux de mortalité des personnes vivant avec le sida âgées de 15 à 49 ans a diminué. Le Cambodge a entrepris une réforme relative à la sécurité alimentaire et à la nutrition afin d'améliorer la santé, l'état nutritionnel et la sécurité alimentaire en milieu rural. L'amélioration de la sécurité alimentaire suppose une coopération étroite et efficace entre tous les acteurs. Le Cambodge est très attaché à l'élimination de la pauvreté et de la faim, tout en assurant la sécurité alimentaire et la lutte contre le changement climatique, en tenant compte de l'égalité entre les sexes et en cherchant un équilibre entre préservation et sécurité écologiques et développement socioéconomique soutenu. Cependant, pour surmonter les obstacles il faut appliquer intégralement et au mieux le Programme d'action d'Istanbul et obtenir une assistance financière et technique de la communauté internationale.

61. **M<sup>me</sup> Al-Hadid** (Jordanie) dit qu'en fin de compte l'objectif du programme de développement pour après 2015 est d'adopter une méthode d'élimination de la pauvreté s'appuyant sur les trois piliers du développement durable et encourageant la solidarité et l'autonomisation. La Jordanie a donné la priorité à la valorisation des ressources humaines, car elle estime que le capital social est d'importance critique pour l'allègement de la pauvreté et le développement économique et humain durable, puisque 20 % de sa population vit dans les zones rurales où la pauvreté est plus courante et où l'environnement est notablement dégradé du fait de l'érosion et de la désertification.

62. La nouvelle stratégie d'élimination de la pauvreté du Gouvernement jordanien cherche à protéger les groupes à risque et à encourager leur participation à l'activité économique. Une politique nationale favorisant et rendant plus accessible la microfinance s'est révélée efficace comme moyen de réduire la pauvreté. Pourtant, celle-ci persiste et son élimination suppose la volonté et les efforts coordonnés de tous les acteurs, individus ou collectivités.

63. **M. Aliyev** (Azerbaïdjan) dit que le thème de la deuxième Décennie, l'emploi décent et productif, est bienvenu étant donné le lien entre l'emploi et l'élimination de la pauvreté. Le passage de l'Azerbaïdjan à l'économie de marché privilégie un développement centré sur la personne et des politiques solidaires, une croissance soutenue permettant l'adoption de stratégies et de réglementations qui encouragent la croissance régionale, ainsi que le développement et l'investissement dans le secteur privé. En Azerbaïdjan, les réfugiés et les personnes déplacées, victimes de l'agression arménienne, sont classés parmi les plus vulnérables à la pauvreté. Les autorités ont adopté des mesures de réinsertion qui consisteront à accorder diverses formes d'assistance mais, depuis plus de 20 ans, ces mesures coûteuses constituent un fardeau économique pesant. Depuis 2004, la pauvreté a diminué; un million d'emplois ont été créés et les revenus des ménages ont augmenté de 12 %, tandis que l'inflation n'a pas dépassé 1,5 %.

64. L'agriculture est un secteur essentiel, et comme 49,3 % de la population habite les zones rurales, le développement rural et agricole est d'importance cruciale; ainsi, l'aide de la FAO, en particulier pour la création de capacités institutionnelles et humaines, est bienvenue. De même, l'OIT a joué un rôle important en favorisant l'emploi des jeunes en Azerbaïdjan. L'emploi productif à temps complet est essentiel si l'on veut éliminer la pauvreté. À ce sujet, l'échange de pratiques optimales et le soutien continu des organismes des Nations Unies seront très utiles, en particulier après 2015.

65. **M. Zan** (Myanmar) dit que, dans les pays les moins avancés, le nombre de pauvres continue à augmenter. Il faut donc redoubler d'efforts pour parvenir à un développement équitable, centré sur la création d'emplois à temps plein et le travail décent. Au Myanmar, le gouvernement a créé divers comités et lancé plusieurs programmes pour apporter le développement équitable à sa vaste population rurale, notamment en encourageant les agriculteurs à utiliser des variétés de riz à haut rendement, facilement commercialisables, tandis que des exploitations agricoles intégrées sont un moyen de créer un revenu secondaire. En outre, le gouvernement encourage l'investissement étranger direct dans les industries situées en aval et donne la priorité à la formation professionnelle et technique comme moyen de créer

des emplois et de renforcer les capacités des populations rurales.

66. Selon des données communiquées par le PNUD, la pauvreté, au Myanmar, est tombée de 32 % à 26 % de la population, mais ce chiffre doit être encore abaissé à 16 % en 2014-2015. Avec l'aide accrue de la communauté internationale, le Myanmar espère réussir mieux encore dans ses efforts de développement et résoudre les problèmes à venir. Le pays apprécie à sa juste valeur l'aide financière fournie par la Banque mondiale pour des projets animés par les communautés rurales, dans une stratégie visant à réformer les institutions pour assurer aux habitants du Myanmar de meilleurs services. Cela aura pour effet d'améliorer la confiance dans le programme de réduction de la pauvreté du Myanmar et dans les mesures de réforme prises, et devrait aussi faciliter l'accès du Myanmar à l'aide internationale au développement et la reprise d'un programme de pays au sens propre. Une coopération cohérente, coordonnée et intégrée est nécessaire de la part de tous les acteurs pour réaliser les objectifs convenus sur le plan international en matière d'élimination de la pauvreté et notamment les OMD. L'élimination de la pauvreté doit figurer en bonne place dans le programme de développement pour l'après-2015, et les Nations Unies doivent continuer leur aide en appliquant le Plan d'action à l'échelle du système pour la deuxième Décennie en collaboration avec les États Membres et tous les autres acteurs.

67. **M. Tarahashi** (Japon) dit que le Japon accorde la priorité à l'élimination de la pauvreté dans sa politique d'APD et soutient activement le développement humain et social dans les pays en développement. Il faut suivre la réduction de la pauvreté chaque année, car les progrès réalisés dans la réduction du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté ont été inégaux dans le monde, et la réduction du nombre de personnes vivant en marge de la pauvreté demeure lente.

68. Trois ans seulement avant la date butoir pour la réalisation des OMD, il faut débattre du large ensemble de questions que soulève l'élimination de la pauvreté, qui doit être au centre du programme de développement pour l'après-2015. Cependant, tous les partenaires doivent participer à ce débat, les pays demeurant maîtres du choix de leurs activités. Les partenariats public-privé et la coopération Sud-Sud et triangulaire contribueront notablement aux efforts des

pays du programme. La cohérence des politiques doit être assurée et on doit prévoir des partenariats dans l'ensemble du système des Nations Unies. En outre, la participation des jeunes doit être favorisée. Le Japon s'est engagé en faveur de tels efforts, en particulier dans l'optique de la sécurité humaine et dans le contexte de la crise économique, qui laisse un trop grand nombre de personnes vulnérables au risque de pauvreté.

69. **M. Souissi** (Maroc) dit que l'élimination de la pauvreté risque d'être compromise par les effets conjugués de la crise financière mondiale, de l'instabilité des prix alimentaires et du renchérissement de l'énergie. Les progrès sont inégaux, notamment en Afrique, continent qui reste particulièrement touché par la pauvreté, la situation étant exacerbée par les événements météorologiques. La communauté internationale doit prendre des mesures fermes à cet effet.

70. La réduction de la pauvreté suppose des stratégies multisectorielles. L'amélioration des indicateurs de la pauvreté permettrait de refléter la situation de façon plus précise. Les stratégies accordant la priorité à des activités génératrices de revenu et à la création d'emplois décents, en particulier pour les femmes et les jeunes, doivent être appliquées. L'écotourisme offre de nombreux avantages économiques et a un impact direct sur l'emploi local. Le transfert de technologie permettrait aussi de réduire la pauvreté dans les pays en développement.

71. Le Maroc a avancé à grands pas vers l'élimination de la pauvreté ces dernières années et plus de 5 millions de Marocains profitent de la première phase de l'initiative de développement humain du Gouvernement marocain, qui concerne 22 000 projets. La seconde phase, qui a commencé en 2011, cherche à consolider les gains, créer des emplois stables et améliorer la qualité de la vie de la population en valorisant les capacités humaines, en améliorant le système éducatif et en fournissant un accès universel à la sécurité sociale, en particulier chez les plus défavorisés.

72. Des progrès appréciables sont enregistrés dans la lutte contre la pauvreté, mais ils risquent d'être compromis par les effets de la crise économique mondiale et du changement climatique. La deuxième Décennie, qui souligne combien il importe de mobiliser les ressources pour le développement, représente donc

une occasion unique de consolider les gains et d'affermir les progrès réalisés. Cependant, des ressources doivent être mobilisées pour encourager une croissance soutenue et un investissement systématique dans les pays en développement. Une meilleure coordination entre les différents organismes des Nations Unies et les pays développés et en développement contribuerait beaucoup au succès.

73. Le programme de développement pour l'après-2015 doit s'appuyer sur les trois piliers du développement durable. La coopération Sud-Sud doit être renforcée dans la lutte contre la pauvreté et dans le contexte de la crise économique et financière. Cependant, il faut prêter attention à la question de la pauvreté et le moment est venu de prendre des mesures audacieuses pour remédier à ce fléau.

74. **M<sup>me</sup> Vu Minh Thuy** (Viet Nam) dit que le rôle central que jouent les Nations Unies dans les activités de développement et leur coordination est d'importance cruciale et se trouve réaffirmé par le succès de beaucoup de pays qui ont réussi à réduire de moitié l'incidence de la pauvreté. Cependant, la communauté internationale doit ne pas relâcher ses efforts visant l'élimination de la pauvreté. Le Viet Nam a ainsi fait diminuer de 75 % entre 1990 et 2010 la proportion de sa population vivant dans l'extrême pauvreté, grâce à une ferme volonté politique et à ses politiques de développement. Le pays est maintenant classé parmi les pays à revenu intermédiaire dans la tranche inférieure, alors que la baisse de l'APD et des perspectives économiques défavorables posent de nombreuses difficultés. Dans cette situation en pleine évolution, le Viet Nam est parvenu à définir une stratégie de réduction de la pauvreté pour la période 2011-2020 qui est axée sur les groupes les plus vulnérables. Parmi les mesures prises il faut citer l'investissement d'équipement dans les régions pauvres, une aide à l'agriculture, des crédits préférentiels accordés aux pauvres et un dispositif de subvention des logements pour les familles urbaines à faible revenu. Malgré ses difficultés économiques, le Viet Nam consacre d'importantes dépenses à la protection sociale, et la pauvreté a diminué de 2 % en 2012. Pour poursuivre cet effort de réduction de la pauvreté, le Viet Nam encourage la protection sociale et la création d'emplois stables et décents tout en stimulant la croissance économique. À ce sujet, il se félicite de l'aide qu'apporte l'OIT à l'amélioration de l'accès à un travail décent et à un revenu suffisant, et il

remercie les Nations Unies. Le Viet Nam est prêt à partager des pratiques optimales et à coopérer à l'échelle internationale aux efforts collectifs de réduction de la pauvreté.

75. **M<sup>me</sup> Ben Dor** (Israël) dit que c'est en faisant en sorte que les gens, et en particulier les femmes et les jeunes, puissent se prendre en charge que l'on éliminera la pauvreté; il est indispensable de créer des emplois décents assortis de salaires sûrs. Israël est également touché par l'actuelle crise, mais il s'est efforcé d'encourager la participation à l'activité économique, de faciliter l'accès à l'éducation et la création d'entreprises tant dans le pays qu'à l'étranger. Le Gouvernement israélien accorde des dégrèvements d'impôt aux parents qui travaillent et subventionne les crèches et les programmes de garderie après l'école pour répondre aux besoins des classes moyennes qui jouent un grand rôle dans la cohésion sociale, sans oublier les plus défavorisés. La formation technologique, l'acquisition des compétences de direction et les ateliers d'autonomisation sont également assurés, en particulier aux populations juives orthodoxes et arabes israéliennes.

76. Israël encourage l'esprit d'entreprise dans l'ensemble de la société, notamment au moyen d'une pépinière technologique qui a aidé à lancer une vingtaine d'entreprises nouvelles. Les Bédouines et les Arabes israéliennes sont encouragées à créer des microentreprises au moyen d'un fonds de développement national qui, en 18 ans, a prêté plus de 206 millions de dollars à 8 000 petites et très petites entreprises, ce qui a amené à créer plus de 40 000 emplois.

77. L'accès à l'éducation et aux soins de santé est une condition essentielle pour sortir du cycle de la pauvreté. L'Agence israélienne de coopération internationale pour le développement, MASHAV, est active dans le monde et aide notamment à enseigner les compétences de l'entreprise à des jeunes en Amérique latine et dans divers projets de santé publique et de développement agricole en Afrique. La productivité agricole et le développement rural sont indispensables pour améliorer la sécurité alimentaire et faire en sorte que les marchés résistent mieux aux chocs. En fait, la notion d'agriculture durable englobe de nombreux domaines du développement qui sont également décisifs pour l'élimination de la pauvreté. MASHAV a signé un accord de coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

(ONUDI) sur la création de capacités technologiques agricoles, l'aide aux petites et moyennes entreprises industrielles, l'entreprise en milieu rural et l'autonomisation des femmes. Israël encourage d'autres États à faire de même.

78. L'effort israélien en faveur du développement fait une place large aux femmes. Quand elles accèdent à l'émancipation économique, les femmes réinvestissent jusqu'à 90 % de leurs gains dans leur famille même, ce qui a des effets positifs sur l'ensemble de la communauté. Ainsi, il faut donner aux femmes les moyens de prospérer, notamment la faculté de décider de leur comportement procréateur. À cette fin, MASHAV a organisé un colloque à l'intention de femmes chefs d'entreprise en Europe du Sud-Est, et les participants ont acquis des connaissances précieuses sur un ensemble de sujets; MASHAV a également organisé un atelier international sur l'autonomisation des femmes rurales par le biais de l'entreprise en milieu agricole.

79. **M. Zinsou** (Bénin), parlant au nom du Groupe de pays les moins avancés, dit que le Programme d'action d'Istanbul est d'une grande importance, car la situation des pays les moins avancés s'aggrave et les gains acquis sont souvent perdus à la suite de crises et d'événements météorologiques défavorables. Les chiffres relatifs à la pauvreté sont alarmants et appellent des progrès urgents, substantiels et tangibles. Pour assurer une croissance et un développement soutenus, inclusifs et équitables, il faut éliminer les contraintes, accroître la capacité productive et renforcer la résilience à long terme.

80. En l'absence d'une protection sociale de base, il n'est possible d'assurer ni progrès ni reprise économique socialement viable. De ce fait, le Groupe des pays les moins avancés demande que l'on élargisse l'Initiative pour un socle de protection sociale afin d'aider les pays pauvres et les pays les moins avancés à établir des mécanismes viables, élément nécessaire des stratégies de développement et d'élimination de la pauvreté. À ce sujet, l'accès universel aux services sociaux et à une protection sociale de base serait un objectif du développement durable.

81. Le Groupe des pays les moins avancés espère pouvoir lire bientôt le rapport demandé par l'Assemblée générale dans le document final de la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur la jeunesse, en particulier pour ce qui est d'une stratégie

mondiale à suivre pour remédier au chômage des jeunes. Il faut tirer parti au maximum du potentiel que représente la jeunesse, notamment par l'accès à une éducation adéquate répondant aux besoins économiques des pays les moins avancés, afin de faciliter l'accès à des emplois productifs. Les possibilités d'emploi indépendant et de création d'entreprise supposent la mobilisation de ressources substantielles appliquées à une réforme de l'éducation et à la création d'emplois. Le développement de la capacité productive est directement lié à l'emploi des jeunes. L'écotourisme présente un grand intérêt et devrait être mieux intégré dans les filières mondiales du tourisme, car il permet en particulier aux pays les moins avancés de faire participer les groupes pauvres à des activités génératrices de revenu qui pourraient être soutenues par des programmes de microcrédit et de microfinance.

82. La coopération pour le développement industriel est également pertinente pour les pays les moins avancés, et pourtant ceux-ci ne sont pas mentionnés dans le rapport paru sous la cote A/67/223. Leur structure économique est demeurée le plus souvent stagnante depuis plusieurs décennies, et plusieurs pays souffrent d'une désindustrialisation qui entrave la diversification de l'économie, la création de capacités productives et l'industrie manufacturière. Les pays les moins avancés sont touchés par la forte baisse des exportations de produits industriels, de machines et d'équipement, par les effets de cette baisse sur la création de capacités productives, sur la capacité des gouvernements d'aider activement les petites et moyennes entreprises et d'offrir aux jeunes des perspectives d'emploi. Les pays les moins avancés ont donc besoin de partenariats solides et stables avec leurs partenaires de développement pour desserrer ces contraintes et financer au mieux le développement. À ce sujet, le Groupe préconise une démarche intégrée comportant des mesures susceptibles d'accélérer l'élimination de la pauvreté et d'encourager l'autonomisation des pauvres et des groupes vulnérables, tout en répondant aux problèmes et contraintes complexes qui se présentent aux pays les moins avancés. Ces questions devraient figurer en bonne place dans le programme de développement pour l'après-2015 et les organismes des Nations Unies devraient continuer à appliquer le Plan d'action à l'échelle du système pour la deuxième Décennie en collaboration avec les États Membres et tous les autres acteurs.

*Droits de réponse*

83. **M. Sahakov** (Arménie) dit que la déclaration du représentant de l'Azerbaïdjan induit en erreur dans sa référence à l'agression arménienne contre son pays. En fait, il y a bien eu une guerre, déclenchée par l'Azerbaïdjan, qui a été le premier à utiliser des chars, des roquettes et des missiles pour tenter de réprimer la population du Haut-Karabakh et l'empêcher d'exercer son droit à l'autodétermination dans des conditions pacifiques.

84. **M<sup>me</sup> Mammadova** (Azerbaïdjan) dit que les documents prouvent que la guerre a été déclenchée par l'Arménie, entraînant l'occupation du Haut-Karabakh et plusieurs régions adjacentes, par un nettoyage ethnique massif et la création d'une entité séparatiste subordonnée à une identité ethnique. Ce qu'on appelle « droit à l'autodétermination » a été qualifié par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale comme l'utilisation illégale de la force contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan. En outre, il est tout à fait hypocrite, pour l'Arménie, de préconiser la cession de groupes ethniques minoritaires d'États souverains, quand elle-même a purgé son propre territoire et le territoire occupé de tous ceux qui ne sont pas ethniquement Arméniens. En outre, la discussion portait sur l'élimination de la pauvreté et sa délégation a souligné que le rapport du Secrétaire général faisait mention des groupes vulnérables. Elle estime que les réfugiés et les personnes déplacées expulsées du territoire occupé par l'Arménie entrent bien dans cette catégorie.

85. **M. Sahakov** (Arménie) dit que la Deuxième Commission n'est pas le forum approprié pour soulever des questions politiques internes. Cependant, il réaffirme que l'Arménie a agi uniquement pour se défendre afin de protéger la population du Haut-Karabakh dans l'exercice de son droit à l'autodétermination et pour éviter un massacre et des déportations de masse. L'Arménie attache une grande importance à la paix, la sécurité et aux droits de l'homme, qui sont des conditions préalables du développement dans la région.

86. **M<sup>me</sup> Mammadova** (Azerbaïdjan) dit que l'occupation arménienne est un fait bien établi qui ne donne pas lieu à interprétation. L'Arménie ne peut pas continuer à occuper le territoire et prétendre exercer son droit de légitime défense. Elle a eu recours à l'utilisation illégale de la force et a commis des crimes

de guerre, des crimes contre l'humanité et même un génocide. Les actions de l'Arménie contre une société multiethnique sont contraires au droit international et ne sont pas viables à terme, elles sont donc vouées à l'échec. L'Azerbaïdjan appelle l'Arménie à en tenir compte et à s'abstenir à l'avenir de faire des déclarations incorrectes dans les faits.

*La séance est levée à 18 h 25.*